

CQP TAVA : TECHNICIEN APRES-VENTE AUTOMOBILE

»» Le diplôme

Le Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) est élaboré par la branche des services de l'automobile en réponse aux besoins des professionnels. Il prépare directement à un métier et est reconnu par les professionnels de l'automobile. Référence : **RNCP 40839**

»» Modalités d'examen

L'apprenant est présenté tout au long de sa formation aux différentes validations de ses modules de formation puis à son évaluation orale terminale courant du mois de septembre.

»» Les objectifs de la formation

Le technicien électronicien automobile est un expert de la maintenance des systèmes électroniques.

Il doit analyser les résultats pour identifier l'origine de la panne électrique ou mécanique. Réparer et régler les éléments défaillants avec l'utilisation des outils de diagnostics des constructeurs et multimarques. Il doit s'adapter à l'évolution technologique.

»» Perspectives professionnelles

Entrée dans la vie active : le titulaire d'un CQP TAVA pourra exercer son emploi dans tous les ateliers de réparation de mécanique automobile.

»» Secteurs d'activité

L'activité du titulaire de ce CQP TAVA s'exerce :

- Dans les entreprises qui dépendent des réseaux des constructeurs (succursales, concessionnaires, agents) ;
- Dans les entreprises qui traitent des véhicules toutes marques.

»» Déroulement de la formation

La formation s'organise selon le principe de l'alternance entre des périodes en entreprise et des périodes en CFA.

Rythme d'alternance : 3 jours en entreprise / 2 jours en formation au CFA. L'effectif moyen par groupe/classe varie entre 6 et 12 apprenants.

Le contrat de professionnalisation est un contrat de travail associant des périodes en centre de formation (2 jours par semaine au CFA sur 2 ans, soit 960 heures) et des périodes en entreprise.

»» Modalités d'évaluation

Ils sont évalués tout au long de leur formation par leurs formateurs, deux conseils sont organisés par an.

Les candidats peuvent être dispensés de certains blocs de compétences si déjà acquis ultérieurement ou d'un autre CQP comportant les modules similaires.

»» Conditions légales

Jeunes âgés de 16 à 29 ans et autres publics éligibles au contrat de d'apprentissage ou en contrat de professionnalisation si plus de 29 ans.

»» Coût de formation (au 1^{er} mars 2022)

Prise en charge par les OPCO du premier équipement de l'apprenant d'une hauteur de 200 € environ est pris en charge par les OPCO.

»» Modalités d'inscription au CFA

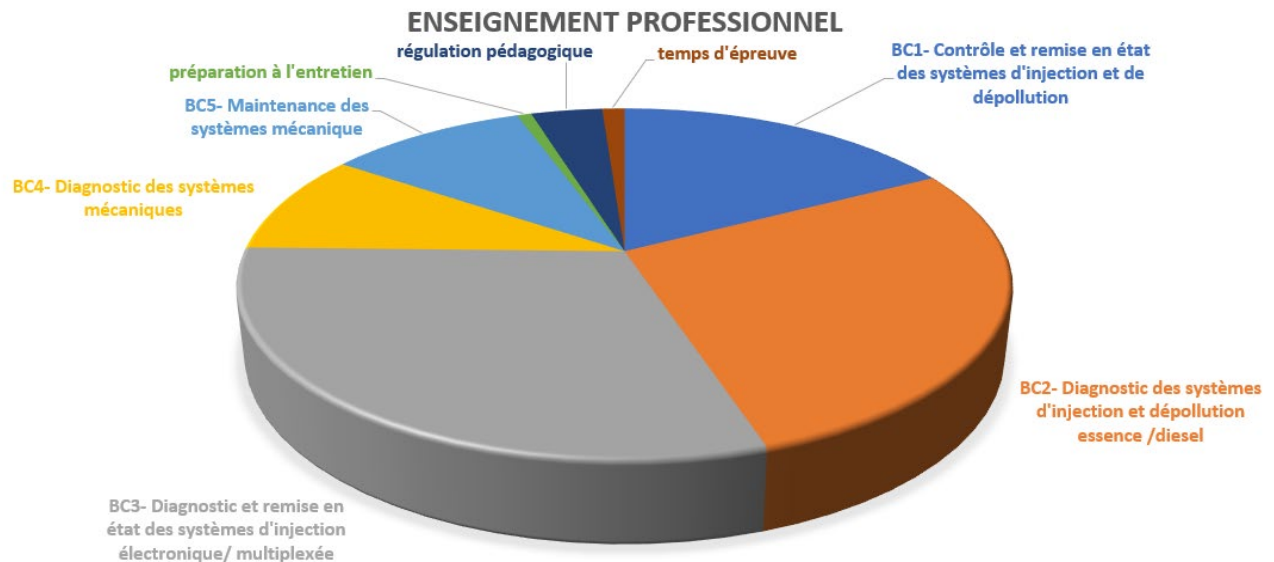
- Le contrat doit obligatoirement commencer avant l'entrée au centre de formation ;
- Les inscriptions sont donc fermées au départ de la formation au CFA ;
- Le contrat peut commencer au maximum 3 mois avant le début de la formation au centre de formation.
- Le dossier de pré-inscription est disponible sur le site : www.cfaestloiret.com du CFA EST LOIRET.
- Le dossier d'inscription est fourni dès réception du contrat de professionnalisation au CFA.

»» Pré-requis

Titulaires d'un CAP ou d'un niveau Bac professionnel maintenance des véhicules automobiles ou diplôme de niveau équivalent.



»» Programme de la formation 960h sur 2 ans (RNCP 408239)



BC1- Contrôle et remise en état des systèmes d'injection et de dépollution	169H
BC2- Diagnostic des systèmes d'injection et dépollution essence /diesel	273H
BC3- Diagnostic et remise en état des systèmes d'injection électronique/ multiplexée	298H
BC4- Diagnostic des systèmes mécaniques	91H
BC5- Maintenance des systèmes mécanique	98H
Préparation à l'entretien	7H
Régulation pédagogique	35H
Temps d'épreuve	11H
TOTAL :	982H

Cette formation est également accessible dans le cadre d'un contrat de professionnalisation (demandeur d'emploi ou jeunes adultes de plus de 26 ans) ou par la mobilisation du CPF (Compte personnel de formation).

Référent handicap



Référent mobilité nationale /internationale



Renseignements au 02 38 98 05 92

*Certificateur : ASSOCIATION NATIONALE DE LA FORMATION AUTOMOBILE ANFA
Date d'échéance d'enregistrement 21-10-2027